

RAPPORT DE GESTION 2010

Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME)

- Conseil intercommunal
- Comité de direction
- Activités scolaires communales dans les établissements
 - Etablissement secondaire de Beausobre
 - Etablissement primaire de Morges Ouest
 - Etablissement primaire de Morges Est
- Activités parascolaires
 - Devoirs surveillés
 - Sports scolaires facultatifs
- Grandes-Roches
- Service dentaire scolaire
- Service médical

Conseil intercommunal

Sous la présidence de Mme Aleksandra Capraro, municipale de Chigny, le Conseil intercommunal s'est réuni le 18 mai pour accepter les comptes 2009 et le rapport de gestion de l'ASIME. Lors de la deuxième séance, le 29 septembre, il a accepté le budget 2011 de l'ASIME sur préavis de la commission ad hoc chargée d'étudier ce document. Si le montant global des charges est identique à l'année précédente pour les communes, il est constaté que le poste des transports liés aux particularités de l'enclassement et les trajets de tous les élèves à la piscine de Morges ont fortement augmenté. Ce supplément de coûts provient de l'égalité des prestations offertes aux élèves des communes de l'ASIME dans le cadre de la restructuration des établissements. Les conseillers ont été informés des mutations au sein des directions du Service dentaire scolaire et de l'Etablissement primaire Prélude, ainsi que de la démission de M. Daniel Meienberger, président du Comité de direction de l'ASIME. Selon l'art. 8 des statuts, M. Philippe Jobin, municipal d'Echichens, est élu à la présidence du Conseil intercommunal et M. Gérald Petit, municipal de Lully, à la vice-présidence pour l'année 2011.

Comité de direction

Le Comité de direction est composé de sept délégués municipaux œuvrant dans les dicastères suivants :

Administration générale : Administration et ressources humaines,
M. Daniel Meienberger, Président.

Santé : Service dentaire et Service médical,
Mme Ursula Goy.

Sports : Ecole à la montagne, camps et sports,
Mme Marlyse Holzer.

Bâtiments scolaires de Morges : Attribution et entretien des locaux scolaires de la ville,
M. Michel Grivel.

Bâtiments scolaires des communes de la couronne : Attribution et entretien des locaux scolaires des communes,
Mme Ginette Guillaume.

Transports : contacts avec les transporteurs et les autorités communales et scolaires,
Mme Isabelle Bonvin.

Finances : contrôle et gestion des finances, économies,
M. Eric Züger

Secrétariat : Mme Edith Corbaz, cheffe de l'Office de l'administration scolaire de Morges.

Le Comité de direction remplit le rôle qui lui a été dévolu conformément aux statuts de l'association. IL a tenu dix séances au cours de l'année pour traiter des activités scolaires communales et des prestations parascolaires exécutées par l'Office de l'administration scolaire de Morges. Afin d'assurer une meilleure communication et une collaboration efficace tant au niveau des écoles que des municipalités, les directrices, Mmes Béatrice Engeli et Anne Fourmand, et les directeurs, MM. Pierre-Alain Cordey et Pierre-Alain Favez, ont participé aux séances du Comité de direction.

Les parents de tous les élèves ont été informés, en début d'année, de la réorganisation des trois établissements scolaires, selon le projet proposé par les communes de l'ASIME et validé par le Conseil d'Etat. Conformément à l'art. 47 de la Loi scolaire, les élèves des trois voies secondaires des communes de l'ASIME ont été regroupés dans un seul établissement, celui de Beausobre. Suite au recours survenu lors de la construction de son collège, la Municipalité de Prévèrenge a demandé le maintien des élèves de voie secondaire de baccalauréat dans l'Etablissement de Beausobre jusqu'à la fin de l'année scolaire 2011-2012. Compte tenu de la réorganisation sur le territoire de l'ASIME, la pose de locaux provisoires pour quatre classes a été nécessaire sur le site de Beausobre. La Direction du patrimoine de la Ville de Morges a coordonné la mise en œuvre de cette installation, financée par les communes dépendant de l'Etablissement de Prévèrenge.

Les classes de 5^e et 6^e années du cycle de transition ont été rattachées aux Etablissements primaires de Morges Est et de Morges Ouest par anticipation à la mise en œuvre des dispositions d'HarmoS. L'application de cette réorganisation a impliqué d'importants changements au sein du corps enseignant des trois établissements et d'importants déménagements de mobilier. La mise en place de l'harmonisation des horaires au sein des établissements et les effectifs d'enclassement ont exigé une organisation différente des trajets des élèves, impliquant une augmentation des coûts des transports pour particularités de l'enclassement à charge de l'ASIME.

Le découpage des établissements primaires partage les communes au niveau de la rivière « La Morges » et la Ville de Morges au niveau de l'avenue de Marcelin et de la rue de la Gare. Cette limite a provoqué le déplacement des bureaux de la Direction de l'ex-Etablissement primaire Prélude, désormais Etablissement de Morges Est, du Collège des Jardins dans celui de Chanel, celle-ci ne pouvant œuvrer hors du périmètre de son territoire. Le Conseil communal de Morges ayant accordé le crédit, la Direction du patrimoine a dû œuvrer avec efficacité et rapidité durant les vacances estivales pour l'installation de ces locaux.

Selon l'art. 50 de la Loi scolaire, les communes ayant défini leur modalité d'organisation intercommunale (art. 107a de la Loi sur les communes) disposent d'un délai d'une année pour la mise en œuvre d'un conseil d'établissement. Un groupe de travail, formé de représentants du Conseil intercommunal, des directions scolaires et du Comité de direction, s'est réuni trois fois en fin d'année pour déterminer les besoins des autorités communales de l'ASIME et des directions scolaires. Un projet de règlement a été établi et sera soumis au Conseil intercommunal avant d'être avalisé par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO). Ce groupe a bénéficié des conseils de M. Georges Zünd, Préfet, qui a participé aux séances, et de M. Jean-Michel Jacquemet, conseiller en développement de la DGEO.

M. Daniel Meienberger a œuvré activement à la mise en place de l'association avant d'assumer la présidence du Comité de direction en 2008. Il souhaite maintenant s'engager pour le fonctionnement de la future Commune fusionnée d'Echichens. Avec sa démission au 31 décembre, l'avenir du Comité de direction a été discuté. Compte tenu de l'imminence de la fin de la législature, M. Meienberger ne sera pas remplacé. La présidence ad-intérim sera assurée par M. Michel Grivel, vice-président, jusqu'à fin juin 2011.

Activités scolaires communales dans les établissements

L'Office de l'administration scolaire assume les activités sportives, culturelles et de prévention ci-après, liées au fonctionnement des trois établissements et financées par l'ASIME, les parents et divers instances cantonales, soit :

- Achat et entretien du mobilier scolaire;
- Contrôle de la scolarité obligatoire et privée;
- Assurances des élèves;
- Camps sportifs et camps de ski;
- Ecole à la montagne;
- Subvention des courses, des sorties, des activités culturelles;
- Manifestations telles que promotions, concours de travaux de vacances et échanges linguistiques;
- Transports;
- Devoirs surveillés;
- Sports scolaires facultatifs;
- Coordination avec les directions des trois établissements morgiens et la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO).

Etablissement secondaire de Beausobre

Au 1^{er} octobre, cet établissement, comprenant pour la première fois les trois voies secondaires (VSB, VSG et VSO), comptait 827 élèves répartis dans 43 classes.

Différents spectacles et un choix de films ciblés en fonction des programmes ont été présentés au Théâtre de Beausobre. La fin de l'année scolaire est l'occasion pour les jeunes de vivre un bal, événement marquant de la fin de leur scolarité obligatoire. Cette manifestation exige la mise en place d'un dispositif de sécurité qui traduit bien la nécessité de la prévention face au nombre croissant d'incivilités dans les établissements.

A la veille de Noël, plus de trente travaux de vacances ont été récompensés par des prix provenant de l'ASIME et d'autres donateurs, valorisant ainsi l'investissement et la créativité des élèves.

Tout au long de l'année, les enseignants s'efforcent de développer la culture et l'ouverture d'esprit de leurs élèves en leur permettant d'assister à des événements particuliers tels que représentations théâtrales, visites de cités, marches en montagne, voyages d'étude. Les élèves de 7^e année ont bénéficié d'un camp de ski dans les Alpes. Les coûts élevés des transports ont péjoré les budgets et les subsides de l'ASIME ont permis une participation sans restriction de tous les enfants.

Le virus germanophile a été inoculé à plusieurs classes lors d'échanges linguistiques avec Rheinfelden, Timmendorfer Strand (près de Lübeck au Nord de l'Allemagne) ainsi qu'à Berlin. L'accueil des correspondants étrangers, ainsi que celui d'élèves australiens dans les classes de Beausobre, montrent l'esprit d'ouverture du corps enseignant, des élèves et de leurs familles qui reçoivent les enfants durant leur séjour.

L'accent a été porté également sur des activités gymniques telles qu'un tournoi de basket inter-villes où le groupe de Beausobre a emporté le prix du fair-play.

Dans le cadre de la réunification des établissements de Beausobre et de HautePierre, une animation sur l'intégration/discrimination a été proposée aux élèves, permettant une prise de conscience de la souffrance que peut engendrer la discrimination.

Etablissement primaire et secondaire de Morges HautePierre - Etablissement primaire de Morges Ouest

La réorganisation territoriale a été plus manifeste dans cet établissement où le secteur secondaire a été regroupé dans l'Etablissement de Beausobre. Une partie des classes primaires (plus celles des 5^e et 6^e années au sens d'HarmoS) de l'Ouest de la Ville de Morges a rejoint celles des communes de Tolochenaz, Lully, Vufflens-le-Château, Chigny et Monnaz pour former le nouvel Etablissement primaire de Morges Ouest.

Malgré ces changements et le déplacement du corps enseignant, la mission de l'Etablissement de HautePierre a été pleinement réalisée jusqu'à la fin de l'année scolaire, proposant aux élèves de

nombreuses activités culturelles et de prévention. Les derniers cours de l'Ecole de cirque de Coquino, la fête des élèves au Parc des Sports, la soirée du corps enseignant et les ultimes promotions ont marqué la fin de l'établissement si actif que fut celui de HautePierre.

A la rentrée d'août, l'Etablissement primaire de Morges Ouest comptait 768 élèves.

Pour clore un bilan de quatre années de travail autour de l'« estime de soi, estime de l'autre », la dernière phase du projet cirque a réuni tous les élèves des classes primaires et les familles pour un dernier spectacle sous chapiteau à Vufflens-le-Château.

Tout au long de l'année, les élèves ont suivi des conférences sur les précautions liées à l'utilisation d'Internet, la gestion des conflits, les consommations illicites et leurs dépendances, ainsi que des ateliers organisés sur le thème de la discrimination. Un conseil des élèves, en lien avec les périodes de citoyenneté, a été mis sur pied dans les classes de 5^e et 6^e années. La Courte échelle est toujours active dans le soutien des élèves migrants pour leurs démarches d'apprentissage. Les élèves ont également bénéficié de spectacles ludiques et musicaux, ainsi que de films. Quatre camps de ski ont eu lieu dans les Alpes vaudoises. Dans le cadre des cours d'éducation physique, des joutes, des tournois et des concours ont été organisés. A cela s'ajoute le projet « Bouge » destiné aux élèves ayant des difficultés de mobilité.

Etablissement primaire Prélude - Etablissement de Morges Est

Après un travail important de planification mené en collaboration avec le Comité de direction de l'ASIME, l'Etablissement primaire Prélude a été doté d'un nouveau nom : l'Etablissement primaire de Morges Est en fonction de sa zone de recrutement, à savoir l'est de la Ville de Morges, ainsi que les Communes d'Aclens, Bremblens, Romanel-sur-Morges, Echichens, Colombier et Saint-Saphorin-sur-Morges.

Suite au départ à la retraite de M. Pierre-Alain Favez, directeur de l'Etablissement primaire Prélude depuis 1986, Mme Anne Fournand a été engagée par le Conseil d'Etat à la direction de ce nouvel établissement. Mme Fournand a été enseignante à l'Université de Genève et dans l'Etablissement secondaire de Coppet où elle a également eu la charge de doyenne. Elle s'est investie dans la mise en place de la réorganisation des établissements morgiens avant de prendre sa fonction de directrice au 1^{er} août.

A la rentrée scolaire, l'Etablissement comptait 969 élèves. Assistée du secrétariat en place et de cinq doyennes, la nouvelle directrice a axé la seconde partie de l'année autour de la construction d'une culture commune et la création d'une nouvelle identité de son établissement. Dans ce but, elle a rencontré les parents de tous les élèves et a réuni ses 104 enseignants lors d'une journée pédagogique. L'ensemble des classes a également participé à une journée de marche commune à la rentrée scolaire.

Dans le cadre du 40^e anniversaire de la Fête de la tulipe, 16 classes ont animé le cortège décoré sur son parcours de tulipes géantes créées par les élèves.

L'année a été rythmée par les diverses sorties culturelles, visites d'expositions, de musées et les traditionnelles courses d'école. Des joutes sportives ont été organisées au Parc des Sports. Des spectacles, ainsi que des activités de prévention, ont été proposées aux élèves de chaque cycle (sensibilisation au comportement face aux chiens, sensibilisation des enfants aux consommations d'électricité et aux énergies renouvelables).

Activités parascolaires

Devoirs surveillés

Cette prestation est proposée aux enfants qui rencontrent des difficultés d'apprentissage et qui n'ont pas la possibilité de recevoir une aide à la maison. Elle est donnée trois fois par semaine à raison d'une heure et demie par jour après l'horaire scolaire. Afin de régler la question de la responsabilité des enfants entre la sortie des cours et le début des devoirs surveillés, une surveillance complémentaire de 10 min. a été demandée au personnel engagé pour cette prestation. 35 personnes assurent donc la surveillance des devoirs dans 28 groupes pour un total de 240 élèves à raison de 5 h. par semaine. Une modeste contribution annuelle est facturée aux parents.

Les exigences des parents, ainsi que celles des directions scolaires, obligent l'Office de l'administration scolaire à recruter des personnes possédant des compétences et la capacité également de maîtriser les comportements inadéquats de certains enfants. Dans le but d'améliorer la communication entre le corps enseignant et le personnel des devoirs surveillés, des dispositions précises ont été élaborées à la rentrée scolaire visant plus de compréhension et d'efficacité. En raison de l'horaire hebdomadaire restreint, de nombreux désistements au sein du personnel surveillant sont enregistrés.

Sports scolaires facultatifs

Ce sont 19 cours différents qui ont été proposés à 400 élèves durant les deux semestres de l'année. Ils sont pratiqués, pour la plupart, dans les salles de gymnastique des établissements scolaires et dans le bassin de natation du Petit-Dézaley.

Ces cours sont coachés par deux maîtres d'éducation physique qui se chargent chaque semestre du recrutement des moniteurs-trices. Le Service de l'éducation physique et des sports (SEPS) fixe les critères de remboursement de ces cours. Malgré leur rémunération, il devient de plus en plus difficile de trouver des personnes motivées pour donner les cours de sports scolaires facultatifs.

Ceux-ci ont pour but de faire découvrir et de donner aux enfants la possibilité de pratiquer différentes disciplines sportives. Ils sont un excellent moyen de promouvoir le mouvement auprès des élèves.

Grandes-Roches



La transition au niveau de la responsabilité de la colonie s'est faite rapidement, dans un bon état d'esprit et surtout une bonne communication. L'équipe en place a réservé un excellent accueil au nouveau responsable, M. Olivier Fournier, qui, de son côté, a montré beaucoup de motivation pour la connaissance approfondie du fonctionnement de la maison, ainsi qu'une présence constante et constructive.

Durant les périodes de vacances scolaires, toute l'équipe, composée du responsable, de deux animateurs et de deux cuisinières à mi-temps, ont procédé au réaménagement de la colonie en débarrassant de vieux objets stockés depuis des années et au rafraîchissement des chambres. Cette cure de jouvence a apporté à l'intérieur de la maison un aspect lumineux et renforcé l'envie d'y séjourner.

Malgré son arrivée tardive, l'hiver s'est bien déroulé durant les camps avec un apport de neige régulier, sans souci important de déneigement. Si celui de la route n'est pas aisé, la fraiseuse acquise au début de la saison est un outil bien adapté. 406 élèves ont pratiqué le ski de fond durant toutes les matinées de la période hivernale. Les après-midi sont dédiés aux activités polysportives.

Les camps d'école à la montagne du printemps ont réuni aux Grandes-Roches 384 petits élèves des premiers cycles avec des effectifs plus restreints. Un programme d'activités motivant et adapté aux âges a été proposé et réalisé en collaboration avec les enseignants. 628 élèves du 2^e cycle ont participé aux camps d'automne.

D'une manière générale, les allergies alimentaires ont augmenté pouvant quelquefois être lourdes de conséquences. Les cuisinières se sont bien adaptées et répondent aux besoins. La communication

est permanente entre le responsable, les infirmières scolaires et les parents, afin de pouvoir prévenir les cas particuliers.

La saison des camps d'été a exigé une quantité de travail importante et beaucoup d'énergie de la part du responsable, du personnel permanent et des seize moniteurs engagés pour les colonies. Durant ces camps, les 132 enfants ont bénéficié d'activités culturelles et sportives variées, ainsi que d'excursions. Des jeux se déroulant sur une journée entière et une nuit sous les tipis ont motivé tout le monde.

L'amélioration et la mise à jour du site Internet a demandé un grand travail de la part de M. Yves Baume, moniteur, et du responsable. Plus fonctionnel et interactif, il a remporté un vif intérêt auprès des parents. Ce succès a été mitigé suite à la crainte d'un conseiller par rapport aux photos des enfants et à la sécurité d'accès au site. Toutes les garanties par rapport à la sécurité ont pu être fournies.

Service dentaire scolaire

M. Luc El Youssef a fait valoir son droit à la retraite et a quitté ses fonctions en février après 28 années d'activité au sein du Service dentaire scolaire de la Ville de Morges, puis d'une partie des communes de la couronne liées par une convention et ensuite pour l'ensemble des communes de l'ASIME depuis 2008. Son poste a été mis au concours et, après plusieurs mois de recherche, c'est Mme Dr Jocelyne Pouet Piccerelle qui a été engagée. Exerçant déjà une activité de dentiste scolaire depuis plusieurs années dans le canton de Fribourg, Mme Dr Pouet Piccerelle a pris, au début du mois de juin, la direction du cabinet dentaire de Morges avec le personnel en place composé de deux assistantes et d'une prophylaxiste. Durant cette vacance de trois mois, le personnel a géré les urgences et assuré la prophylaxie dans les classes, ainsi que les applications de fluor individuelles au cabinet (2'082 applications de fluor et 228 séances de motivation dans les classes).

La prophylaxiste, Mme Sabrina Mercuri, a organisé, avec le soutien de ses collègues, la journée romande de la prophylaxie qui s'est déroulée à Morges le 16 septembre. Cette manifestation a réuni une quarantaine de participants et obtenu un vif succès.

Mme Pouet Piccerelle a fait face, avec aisance à son arrivée à l'important volume de travail d'un cabinet privé de praticien pendant plusieurs mois. Le soutien rencontré auprès de ses assistantes et des services communaux lui a permis de s'adapter rapidement au rythme du cabinet et au fonctionnement des autorités communales.

La dentiste et ses assistantes ont participé à une formation au congrès de l'Association dentaire française (ADF) durant deux journées à Paris, les 25 et 26 novembre.

Lors des dépistages qui ont eu lieu de novembre à décembre (contrôle dentaire de toutes les classes de l'ASIME), 2'454 élèves ont été examinés.

Les statistiques de l'année scolaire démontrent que, sur 2'564 élèves fréquentant les établissements scolaires, 1'305 sont inscrits au Service dentaire, ainsi que 218 apprentis et étudiants.

M. François Ebersberger, médecin-dentiste conseil, constate une légère augmentation de l'absentéisme lors des contrôles. Les enfants avec une denture intacte ou en ordre sont plus nombreux d'une manière générale dans les classes et la tendance est la même pour ceux inscrits au Service. Les traitements orthodontiques suggérés sont également plus nombreux. Le nombre des enfants contrôlés reste stable et leur santé buccale s'améliore démontrant ainsi les efforts déployés. Cette année atypique est difficilement comparable avec la précédente par rapport à l'évolution du type des interventions, ainsi que de leur volume.

Les installations du cabinet dentaire datent de 1987 et ne correspondent plus aux normes de fonctionnement actuelles. Un projet de rénovation est à l'étude et fera l'objet d'une demande de crédit auprès du Conseil communal de Morges. Cet investissement, ainsi que les coûts d'exploitation du cabinet dentaire, sont répartis entre les communes de l'ASIME.

Service médical

Depuis la rentrée d'août, M. le Dr Pierre-André Mayor est l'unique médecin scolaire des classes de l'ASIME. Il collabore avec les infirmières scolaires, Mmes Chantal Zollinger et Christiane Berger, pour les prestations médicales et divers contrôles prodigués aux élèves. Tous trois participent aux projets réalisés dans le cadre des réseaux de santé des établissements.

Si l'ASIME, par l'intermédiaire de la Commune de Morges, est l'employeur du médecin scolaire (selon la décision du Conseil d'Etat), les infirmières ne dépendent plus de l'Organisme médico-social vaudois (OMSV), mais de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD). Cette association assure le mandat cantonal concernant la santé scolaire au sein de l'Office des écoles en santé (ODES) et offre des prestations infirmières auprès des enfants de la scolarité obligatoire. Sur le terrain, les infirmières scolaires assurent un contact direct avec les élèves, leurs parents, et travaillent en étroite collaboration avec les établissements et l'Office de l'administration scolaire.